



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Service académique
RH & GRH de proximité
SARH-GRHPROX
Affaire suivie par :
Stéphanie GOAËR
Tél : 01 57 02 63 83
Mél : ce.sarh-grhprox@ac-creteil.fr

Service médical
DSDEN 77
Affaire suivie par :
Samya BACHARA-HAMOUTI
Tél : 01 64 41 26 31
Mél : ce.77medprev@ac-creteil.fr

Service médical
DSDEN 93
Affaire suivie par :
Françoise TLILI
Tél : 01 43 93 70 91
Mél : ce.93medprev@ac-creteil.fr

Service médical
de prévention - Rectorat
Affaire suivie par :
Hélène BEUCHAT
Tél : 01 57 02 68 30
Mél : ce.sema@ac-creteil.fr

Service médical académique
SEMA
Affaire suivie par :
Marie-Ghislaine EBWELE EBONGUE
Tél : 01 57 02 68 30
Mél : ce.sema@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

PREMIER DEGRÉ

DOSSIER DE CANDIDATURE AFFECTATION SUR POSTE ADAPTÉ RENTREE SCOLAIRE 2022 – 2023

**ENTRÉE EN POSTE ADAPTÉ DE COURTE DURÉE (PACD)
OU**

**ENTRÉE EN POSTE ADAPTÉ DE LONGUE DURÉE (PALD)
à adresser en 3 exemplaires :**

- Pour la direction des services départementaux de Seine-et-Marne**
à l'attention de Madame DUDON – IEN MRH : 01 80 39 61 74
20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 Melun Cedex
- Pour la direction des services départementaux de Seine-Saint-Denis**
à l'attention de Madame CARRONDO – DIMOPE 5 : 01 43 93 72 51
8 rue Claude Bernard – 93008 Bobigny Cedex
- Pour la direction des services départementaux de Val-de-Marne**
à l'attention de Madame MOSNIER – DRHM Service des affaires médicales
Tel : 01 45 17 60 46
68 avenue du Général de Gaulle – 94011 Créteil Cedex

NOM :

PRÉNOM :

Corps : *Instituteur* *Professeur des Écoles*

Entrée en PACD

Entrée en PALD

Département d'exercice : **77** **93** **94**

Rappel des pièces à joindre au dossier *:

- En 3 exemplaires, joints à ce dossier :**
 - lettre de présentation du projet professionnel ;
 - éventuellement reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH, notification de décision) ;
- En 1 exemplaire :**
 - un courrier circonstancié récent (moins de 2 mois) des médecins traitants décrivant la situation médicale de l'intéressé(e), **sous pli cacheté.**

*** Le dossier ne pourra être étudié que s'il comporte l'intégralité des pièces demandées.**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Informations personnelles

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance : / / à

Situation de famille :

Profession du conjoint :

Nombre d'enfant(s) : Age du/des enfant(s) :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Numéro de téléphone : fixe : / / / / portable : / / / /

Mail : @

Informations professionnelles

Grade :

Département d'exercice :

Établissement d'exercice :

Ancienneté des services au 01/09/2021 :

Echelon :

Date de la 1ère titularisation : / /

Avez-vous déjà occupé un poste à temps partiel ? oui non

Informations sur vos congés

Congés Longue Maladie (CLM)	
Début	Fin

Congés Longue Durée (CLD)	
Début	Fin

Congés de Maladie Ordinaire (CMO) de l'année 2020-2021	
Début	Fin

Congés de Maladie Ordinaire (CMO) de l'année 2021-2022	
Début	Fin

Congés pour Accident de Service	
Début	Fin

- Éventuellement, votre taux de votre pension :

- Bénéficiez-vous d'une autre pension ? oui non

Si oui, laquelle :

- Disponibilité d'office pour raisons de santé :

- Disponibilité pour convenances personnelles :

- Êtes-vous reconnu(e) BOE (Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi) ? oui non

(Dans l'affirmative, joindre la copie du justificatif : notification de décision)

- Avez-vous déjà exercé une autre activité professionnelle ? oui non

Laquelle ?

Pendant combien d'années ?

Vos affectations en PACD

- Avez-vous déjà demandé à être affecté(e) sur poste adapté ?

oui non

Si oui, préciser le nombre de demandes :

- Avez-vous déjà été affectée(e) sur poste adapté ?

oui non

Lieu	Fonction	Début	Fin

Durée totale : ans

- Avez-vous l'intention de formuler des vœux dans le cadre du mouvement général ? oui non

* Dans l'affirmative, lesquels ?

* Avec une demande de bonification de 500 points pour raisons médicales ? oui non

Informations dont l'intéressé(e) reconnaît avoir pris connaissance :

- Les allègements de service ne peuvent être envisagés comme une compensation d'un handicap pérenne. Ils sont attribués au titre d'une année scolaire et ne sont pas reconduits de manière automatique. Il appartient à l'intéressé(e) de solliciter ou non le renouvellement auprès du médecin des personnels en fonction de l'évolution de sa situation médicale. Lorsqu'un allègement est reconduit, il l'est généralement de manière dégressive.
- Une affectation sur poste adapté n'est pas renouvelée systématiquement. Il appartient à l'intéressé(e) de faire acte de candidature. Si la possession de la RQTH peut être prise en compte dans certains cas, elle ne donne cependant pas droit à un accès systématique et définitif au dispositif.
- Les enseignants affectés au Cned se voient dorénavant confier des missions qui impliquent un usage professionnel quotidien des outils numériques. Ces missions s'exercent à domicile et sont liées à l'accompagnement disciplinaire des élèves : correction numérique, tutorat individuel en ligne, animation de groupe via des outils numériques, etc. Il est nécessaire que les enseignants possèdent des compétences numériques avérées afin de pouvoir assurer leurs missions.

Date et signature de l'intéressé(e) précédée de la mention « Vu et pris connaissance » :

Date et visa du chef d'établissement d'exercice :

(Pour les personnels demandant leur entrée sur poste adapté de courte ou de longue durée, sauf les personnels actuellement en CLD.)